

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE BUDGET 2016

SÉANCE DU MARDI 6 OCTOBRE 2015, À 18H30, À JONGNY

CARNOTZET COMMUNAL

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Jongny le 6 octobre 2015, afin d'étudier le budget 2016.

Présents

Blonay	Ghiringhelli	Gianni	membre
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corseaux	Gavin	Heather	membre
Corsier	Petit	Danielle	suppléante
Jongny	Pittet	Dominique	membre
Montreux	Jorge	José	membre
St-Légier-La Chiésaz	Bays	Patrick	membre
St-Légier-La Chiésaz	Pasche	Dominique-G.	suppléante
La Tour-de-Peilz	de Gautard Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Gagnebin-de-Bons	Martine	membre
Vevey	Iamartino	Anna	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre

Excusés

Blonay	Vodoz	Eric	suppléant
Chardonne	Chibrac	Catherine	suppléante
Corseaux	Neyroud	Jean-Paul	suppléant
Corsier	Vodoz	Josiane	membre
Jongny	Keller	Elisabeth	suppléante
Montreux	Tschopp	Bernard	membre
Montreux	Diop	Alioune	suppléant
La Tour-de-Peilz	Devenoge	Jacques	suppléant
Vevey	Hodgson	Sarah	membre
Vevey	Riesen	Norma	suppléante
Veytaux	Emery	Huguette	suppléante

Le Conseil administratif était représenté par :

Présents

M. Claude Cherbuin	président du FCR, conseiller municipal à Jongny
Mme Colette Rossier	cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
 2. Liste de présences
 3. Budget 2015 et préavis type
 4. Divers
 5. Prochaine séance
-

1. ACCUEIL

Mme Dominique Pittet, présidente de la commission de gestion pour l'année législative 2015-2016, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue. Elle salue la présence de Mme Colette Rossier et de M. Claude Cherbuin pour le bureau exécutif du FCR et précise que Mme Annick Vuarnoz et M. Jean-Baptiste Piemontesi sont tous deux excusés.

2. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente.

3. BUDGET 2016 ET PRÉAVIS TYPE

Le budget est brièvement commenté par Mme Rossier, la présidente ouvre ensuite la discussion sur le préavis et le budget.

Subventions aux institutions intégrées au fonds y compris adaptations

Concernant les adaptations et suite aux diverses questions, il est précisé que toutes les institutions n'ont pas encore transmis leurs demandes pour 2016 et que les deux plus grandes institutions (Théâtre de Vevey et Saison culturelle) n'ont pas sollicité d'augmentation.

Réserve pour soutiens ponctuels et aides à la création.

Comme expliqué dans le préavis, le montant de Fr. 19'160.- servira à aider de petites institutions non intégrées au fond. Ce montant sera réparti dès janvier 2016, au gré des demandes, avec l'aval du conseil administratif du Fonds culturel Riviera. Le montant fluctue en fonction de l'évolution de la population. Cette manière de procéder est bien accueillie par l'ensemble des membres présents.

Réserve pour soutiens ponctuels pour anniversaires d'institutions intégrées au Fonds.

Ce sont des provisions pour pouvoir répondre à des demandes supplémentaires lors d'anniversaire ou de manifestations exceptionnelles organisés par des institutions intégrées au fonds, comme le 50ème anniversaire du Montreux jazz festival, ou les 40 ans du TMR, par exemple.

Prestation d'administration et de gestion (SAI).

Environ 25% du temps de travail du SAI est consacré au Fonds culturel Riviera. Le SAI facture donc un forfait qui couvre une partie de ses frais.

A l'issue de la discussion, la présidente passe au vote.

Les membres de la commission de gestion adoptent le budget 2016 à l'unanimité.

4. DIVERS

Le bureau se réunit 4 fois par année pour discuter, approuver, contrôler, voire refuser les demandes (environ une trentaine cf. rapport de mai 2015) analysées et préparées par Mme Rossier et son équipe mais également pour traiter du budget du Fonds et des soutiens aux institutions intégrées au Fonds.

En conclusion, M Cherbuin souhaite exprimer le plaisir qu'il a à présider le FCR et rappeler la richesse culturelle de la Riviera, ainsi que l'extraordinaire outil que constitue le FCR. Il nous fait remarquer que, pour l'avenir, le Fonds culturel Riviera recevra encore plus de demandes, les petites institutions culturelles souffrant de restrictions budgétaires des mécènes et de l'Etat.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est fixée au **mardi 26 avril 2016, à 18h30, à Jongny.**

La présidente clôt la séance en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié et remercie M. Cherbuin et Mme Rossier pour les réponses apportées aux questions des commissaires.

CONCLUSION

En conclusion, c'est à l'unanimité des membres que la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera vous recommande, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le budget 2016 du Fonds culturel Riviera, tel que présenté.

Pour la Commission :

La Présidente

La Secrétaire

Dominique Pittet
Jongny

Danielle Petitat
Corsier

Corsier, le 27 octobre 2015

